



N° 170

Site officiel : www.bully.fr

Juin 2012

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - mairie@bully.fr

Heures ouverture : Lundi de 14h à 17h - Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 11h (sauf Juillet/Aout)

Police municipale : 06.84.19.68.86 - Courriel : policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES

Utilisation des tondeuses et autres engins à moteur : Rappel des horaires :

L'arrêté n°99.1667 du 19 Avril 1999 de la Préfecture du Rhône régit les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, et tout appareil mécanique fixe ou portatif.

Les horaires autorisés sont les suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Arrêté municipal à l'occasion de la Fête de la Musique :

Fermeture du centre-village le jeudi 21 Juin à partir de 19h30

Le stationnement sera également interdit à partir de 18h30 dans le centre-village.

Restaurant scolaire, études et garderie péri scolaires :

Inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013

Il n'y aura pas de permanence d'inscription cette année. Les imprimés nécessaires seront remis début Juin à chaque enfant scolarisé, par l'intermédiaire des écoles. Pour les enfants nouvellement scolarisés en Septembre, des imprimés vierges seront disponibles à partir du 8 Juin en mairie ou téléchargeables sur le site communal : www.bully.fr.

Les documents remplis, datés et signés devront être retournés en mairie pour le 18 Juin au plus tard (secrétariat ou boîte aux lettres extérieure). Dans un souci d'optimisation de la gestion administrative effectuée en amont, merci de bien vouloir respecter ces délais.

Renseignements : mairie@bully.fr ou 04 74 01 00 67 ou au secrétariat de mairie.

Centre de loisirs Bully / St Germain - Eté 2012

Le centre de loisirs sera ouvert aux jeunes de 4 à 10 ans et ados de 11 à 16 ans, sur la commune de St Germain/L'Arbresle, dans les locaux de l'école, du 9 Juillet au 3 Août inclus.

Accueil de 7h30 à 18h30, à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Programme des activités disponibles à partir du 5 juin, au secrétariat de mairie ou www.mjc-larbresle.fr

Permanences des inscriptions :

- BULLY (centre culturel) : vendredi 8 juin de 16h30 à 18h30 et samedi 16 juin de 9h30 à 11h30

- St GERMAIN : samedi 09 juin de 9h30 à 11h30 (mairie) et vendredi 15 juin de 16h30 à 18h30 (école)

- MJC à L'Arbresle (4, rue du Dr Michel) : de 16h à 19h mardi 12 juin et mardi 19 juin

Contact : centredeloisirs.bullystgermain@mjc-larbresle.fr

Esplanade de la mairie et plateforme du Repiel

Si vous avez l'occasion de monter les escaliers qui mènent au parvis de la salle du conseil de la mairie, vous pourrez voir le travail effectué par l'équipe technique : revêtement en béton désactivé et massifs de fleurs en pierres dorées. Une cure de jeunesse pour cette esplanade que les années et les intempéries avaient dégradé.

Le pôle voirie a fait également aménager une plate-forme en contrebas de la salle du Repiel, à l'occasion du challenge bouliste. Elle pourra servir à d'autres manifestations, tant par sa grandeur que par les commodités présentes sur le site.

Elections législatives:

Les élections législatives auront lieu le dimanche 10 Juin pour le 1^{er} tour et dimanche 17 Juin pour le second tour. Elles se dérouleront au restaurant scolaire, rue des romains de 08h à 18H.

INFOS DES ASSOCIATIONS

Paëlla du Foot :

Le Football Club de Bully organise le samedi 09 juin à partir de 17h00 « la journée du club », l'occasion pour tous les joueurs (anciens et actuels !) de se retrouver autour de mini tournois et d'une paëlla !

A cette occasion le FC Bully est à la recherche des joueurs Senior de 2001/2002 ayant participé à la Victoire du FC BULLY en Coupe MAGAT. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Bernard EYRAUD (06.84.46.56.17) ou Jérôme BOURRIN (04.74.05.24.95)

Fête de l'Amitié à La Salette :

Nous vous informons de notre prochaine manifestation "la Fête de l'Amitié" dimanche 10 juin de 14h à 19h dans le parc et les salons de La Salette, chemin du Pilon.

Nous serions heureux de vous y retrouver, grands et petits, pour partager un moment de convivialité autour des aînés. Jeux pour adultes et enfants, goûter, buvette...

Comité St Polycarpe : Messes en Mai à Bully :

Samedi 9 Juin, messe à 18h30

Dimanche 24 Juin à 9h

Samedi 7 Juillet à 18h30

Concours de pétanque de l'A.P.E.L. :

Samedi 9 juin 2012 à partir de 16h, aux terrains de boules de la Salle du Repiel, l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Saint-Vincent (A.P.E.L.) organise, comme chaque année, un concours de pétanque ouvert à tous, avec buvette et snack sur place, et barbecue convivial en soirée.

Les inscriptions auront lieu sur place à partir de 16h et le concours sera lancé à 16h30. 10€ la doublette, 3 parties jouées minimum. Renseignements au 06.99.26.27.06.

Nous vous attendons nombreux !

Comité d'animation :

Fête de la Musique le 21 Juin à partir de 20h sur la place du village. Un chanteur des rues accompagné de son orgue de barbarie et son accordéon animera cette soirée. Buffet, buvette.

Cinéma plein-air : Le 29 Juin à partir de 21h, le capitaine Jack Sparrow envahira la cour de l'école publique avec le film Pirates des Caraïbes 4 « La Fontaine de Jouvence » pour le plaisir des petits et des grands. Entrée : 2€, gratuit pour les enfants accompagnés.

Feu d'artifice le 13 Juillet à la salle d'animation du Repiel. Buffet et buvette assurés. Manège pour enfants à partir de 16h, bal populaire avec soirée mousse à partir de minuit. Repas : moules, frites : 8 euros, à réserver chez les commerçants.

Kermesse de l'école publique :

Cette année la kermesse-Fête de l'école aura lieu le samedi 23 Juin à partir de 16 h 00.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses !!

Classes en « 7 » :

Sortie de la demi-décade : Afin de fêter ensemble notre demi-décade, une sortie est organisée le dimanche 14 Octobre au « Moulin Bleu » à Thiers. Chaque classard recevra une invitation courant Juin.

Renseignements auprès de Philippe au 06 70 06 26 99, Marie-Françoise au 06 13 42 53 36 ou Anne-Marie au 06 72 14 30 19.

Classes en « 3 » :

La prochaine réunion du bureau des classes en « 3 » aura lieu le vendredi 15 juin à 20h30 au centre culturel (face à la mairie).

1er salon du Bâtiment :

Les 8 et 9 Juin de 9h à 18h, les Artisans du Sud Beaujolais, soit 18 artisans de Bully et ses environs, vous accueilleront à la salle d'animation du Repiel pour vous présenter leurs activités respectives.

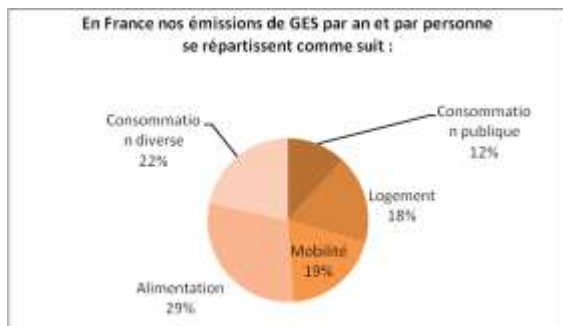
Tél. 04 74 01 07 82 - Courriel : artisansdusudbeaujolais@gmail.com

Commission Développement Durable de la commune de Bully :

Fiche n°7 : Comment diminuer son empreinte écologique au quotidien ?

Chaque citoyen est en capacité d'agir à son niveau, lors d'actes quotidiens comme s'alimenter, se déplacer, s'équiper, se divertir et donc consommer. Place aujourd'hui à l'éco-consommation.

L'éco-consommation recouvre les comportements d'achats et d'utilisation qui visent à réduire les impacts environnementaux et sanitaires de nos modes de consommation. Les indicateurs couramment utilisés pour calculer ses impacts sont les quantités de gaz à effet de serre (GES).



Sources : Le Climat entre nos mains, ADEME, HESPUL



Face au changement climatique, l'Europe et la France ont pris des engagements pour réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Pour être en mesure de relever ce défi, chacun d'entre nous doit se mobiliser et passer à l'action !

❖ **Évaluer son impact** : Il s'agit avant tout, d'évaluer ses émissions personnelles.

Les Espaces Info->Energie Rhône-Alpes ont noué un partenariat avec un calculateur en ligne nommé www.leclimatentrenosmains.org. Il permet de se situer par rapport à la moyenne nationale et à l'objectif de Kyoto en une dizaine de minutes.

Il propose également des actions efficaces pour réduire son impact et un échange avec d'autres personnes engagées.

❖ **Concevoir un plan d'action** : Une fois l'évaluation faite, il faut définir un plan d'action « réalisable » et se fixer des priorités. Exemple : commencer par imprimer un calendrier des fruits et légumes de saison, avant de courir au marché.

Pour favoriser une consommation durable, avec des produits de qualité, sobres en carbone, non-nocifs pour la santé, privilégiant l'économie locale, les Espaces Info->Energie Rhône-Alpes ont créé l'annuaire de l'éco-consommation. Retrouvez l'annuaire sur www.infoenergie69.org

Quelques exemples d'actions

- Transport : je privilégie les modes de transports doux ou collectifs : vélo, marche, bus, train...
- Alimentation : je consomme local et de saison en me rapprochant d'un producteur ou d'une AMAP ou en consultant le calendrier des fruits et légumes de saison, je diminue ma consommation de viande...
- Déchets : je trie systématiquement mes déchets, j'évite les produits sur-emballés, je mets en place un compost ou lombricompost...
- Consommation courante : je privilégie les produits labellisés, je propose des achats groupés à mon entourage, je mets en place un système d'échange local...
- Loisirs : je pars en week-end sans ma voiture, je privilégie le train à l'avion sur des courtes distances...

**Sachant évidemment que le produit qui a le moins d'impact
Est celui que l'on ne consomme pas.**

Infos diverses...

Styliste ongulaire professionnelle :

Activité complémentaire du salon Bully Coiffure : 04 74 01 35 19

Université populaire de parents :

L'association "les oisillons du Ravatel" vous invite à une soirée d'informations sur les universités populaires de parents le lundi 18 juin à 20h30 à la salle d'animation de l'hôpital de l'Arbresle.

L'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels, fondateur des UPP), et des parents témoins des UPP de Tarare et de Vénissieux seront présents pour expliquer ce qu'est une université populaire de parents. Ils pourront répondre à vos questions et vos interrogations sur ce sujet.

Merci de nous faire part de votre éventuelle participation à cette soirée : ravatel@orange.fr

DATES A RETENIR

08/09 Juin : 1^{er} salon du Bâtiment
09 Juin : Tournois et paëlla du Football Club
09 Juin : Concours de pétanque de l'A.P.E.L.
10 Juin : Fête de l'Amitié à La Salette
10 Juin : Elections législatives (1^{er} tour)
15 Juin : Réunion des classes en « 3 »

17 Juin : Elections législatives (2^{ème} tour)
18 Juin : Soirée info « Universités Populaires de Parents »
21 Juin : Fête de la Musique
23 Juin : Kermesse de l'école publique
29 Juin : Ciné plein-air : « Pirates des Caraïbes 4 »
13 Juillet : Bal populaire et feu d'artifice

L'Association des Amis des Aînés

"le hameau des aînés" La Salette

à BULLY

nous serions heureux de vous rencontrer,
pour partager un moment de convivialité autour des aînés



"LA FETE DE L'AMITIE"

Dimanche 10 juin
de 14 H à 19 H 00

Dans le parc et les salons de La Salette



Jeux pour adultes et enfants,
goûter,
buvette...

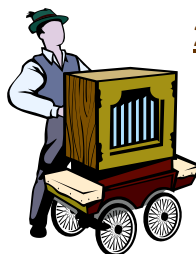
Nous comptons sur vous !

Venez nombreux

Offrez et recevez un sourire

Comité d'animation de Bully

21 Juin : Fête de la Musique



Promenade en musique avec un chanteur des rues, son orgue de barbarie et son accordéon

29 Juin : Ciné plein-air

Assaut du pirate des Caraïbes 4 dans la cour de l'école



13 Juillet : Bal

Bal populaire, feu d'artifice, buffet, buvette Moules Frites manège pour enfants, soirée mousse



L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Saint-Vincent (A.P.E.L.)

organise un



Concours de pétanque ouvert à tous

Samedi 9 juin 2012 à partir de 16h

Terrains de pétanque de la Salle du Repiel

avec buvette et snack sur place, et barbecue convivial en soirée.
Inscriptions sur place à partir de 16h et le concours sera lancé à 16h30.
10€ la doublette, 3 parties jouées minimum.

Renseignements au 06.99.26.27.06.